

L'ÈRE DU RÉALISME BUDGÉTAIRE

Une gestion proactive des risques de chocs exogènes, voilà qui a semblé être le leitmotiv du gouvernement gabonais lorsqu'il s'est agi de prendre des mesures budgétaires pour faire face à la chute des revenus pétroliers.

Alors que les cours internationaux du pétrole brut avoisinaient les 120 dollars le baril au milieu de l'année dernière, la baisse brutale du prix du baril sur les places financières a conduit le gouvernement gabonais à procéder au recadrage de ses prévisions budgétaires pour l'année 2015. Ainsi, les prévisions révisées du cadrage macroéconomique et budgétaire affichent des opérations budgétaires et de trésorerie équilibrées en ressources et en charges à hauteur de 2 651,2 milliards de FCFA, contre 3 073,3 milliards à l'initial, soit une baisse de 422,1 milliards. Ce processus de correction à la baisse du budget de l'État s'est enclenché dès le début de l'année car, en quelques mois seulement, les cours du pétrole avaient perdu près de la moitié de leur valeur, mettant en porte-à-faux toutes les hypothèses de recettes pétrolières ayant orienté la préparation du budget 2015. Or, le pétrole représente entre 50 et 60 % des revenus de l'État gabonais et près de 80 % de ses recettes d'exportation.

Dès le mois de janvier, le chef de l'État livrait son analyse : « *La conjoncture économique mondiale, marquée par les effets conjugués de la chute du prix du baril de pétrole et du taux de change CFA/dollar, entraîne une réduction conséquente de nos ressources. Nous devons, en toute lucidité, mesurer toutes les conséquences que cette situation va avoir sur notre économie et sur nos efforts d'investissement.* » Il engageait alors le Premier ministre, lors de la cérémonie de présentation des vœux le 7 janvier, à organiser un séminaire gouvernemental dans le but de réfléchir aux voies et moyens de réduire l'impact sur les finances publiques de cette crise du marché pétrolier mondial : « *C'est pourquoi, Monsieur le Premier ministre, je vous demande de tenir, dès la semaine prochaine, un séminaire gouvernemental consacré à la crise du pétrole et aux ajustements que cela nécessite. Vous devrez de même me proposer, dans les meilleurs délais, un réajustement de la loi de finances afin de tenir compte de la nouvelle donne, de maintenir le cap des réformes structurelles de notre économie, de poursuivre l'investissement tout en veillant à ne pas se dé-*

tourner des objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre de la Stratégie nationale d'investissement humain mise en œuvre à travers le Pacte social. C'est une exigence pour votre gouvernement qui doit, par conséquent, trouver des poches d'économies permettant de soutenir durablement notre politique sociale. Le pays doit envisager un réajustement de son budget 2015 en raison de la chute vertigineuse du prix du baril de pétrole sur le marché international. »

La révision du cadrage macroéconomique et budgétaire a donc été conduite en maintenant la ferme volonté du gouvernement de poursuivre la mise en œuvre du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), notamment l'exécution du Schéma directeur national des infrastructures (SNDI) et de la Stratégie na-

Dans ce nouveau contexte, la programmation des dépenses d'investissement servira principalement à accélérer la mise en œuvre du Schéma national directeur des infrastructures et du Pacte social.

tionale d'investissement humain (Pacte social), tout en assurant un fonctionnement régulier de l'Administration. Dans le détail de cette révision budgétaire, des charges telles que la dette, les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'investissement et les autres dépenses, arrêtées préalablement à 2 331,1 milliards de FCFA, connaissent une régression de 11,3 % par rapport au niveau initial. Ainsi, les charges financières de la dette, prévues à hauteur de 141,2 milliards de FCFA dans le budget initial, sont réajustées à hauteur de 125,4 milliards dans le projet de loi de finances rectificative, soit une baisse de 15,7 milliards issue principalement de la fluctuation favorable des taux d'intérêt. Quant aux dépenses de fonctionnement – dépenses de personnel, de biens et services et dépenses de transfert –, elles sont estimées à 1 334,4 milliards de FCFA, enregistrant une baisse de 201,7 milliards par rapport au niveau de départ. Le ministère du Budget et des Comptes publics indique éga-

lement que les dépenses d'investissement se caractérisent par une baisse de 47,1 milliards de FCFA pour se situer à 596,7 milliards, dont 278,2 milliards au titre des projets bénéficiant de financements extérieurs.

Malgré la réduction de l'enveloppe budgétaire, le gouvernement a été sommé par le président Ali Bongo Ondimba de maintenir le cap sur les axes-clés du programme d'émergence socio-économique. Dans ce nouveau contexte, expliquent les autorités, la programmation des dépenses d'investissement servira principalement à accélérer la mise en œuvre du Schéma national directeur des infrastructures et du Pacte social. Il est ainsi prévu de renforcer les infrastructures de transport ainsi que l'alimentation en eau et

en électricité de la ville de Libreville et des communes périphériques, de promouvoir le secteur productif à travers le développement des activités génératrices de revenus issues de la Stratégie d'investissement humain du Gabon (SIHG) et, dans une moindre mesure, le financement des activités connexes à la mise en œuvre du programme GRAINE pour le développement agricole, et enfin de renforcer les systèmes social, éducatif et de santé.

En somme, cette correction réaliste du budget n'a pas ému la détermination du gouvernement gabonais à atteindre ses objectifs sociaux et économiques. Au contraire, comme le fait remarquer un cadre du ministère du Budget et des Comptes publics, « *le projet de loi de finances 2015 révisé réaffirme le passage à la budgétisation par objectifs de programme. Le nombre de missions (29) est resté identique, tout comme le nombre de programmes (109).* »

François Bambou